

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2021-01-002

28 Janvier 2021

Validation du calendrier et programme de travail des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et Finances de France compétences pour l'année 2021

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5 et R. 6123-8,

Vu la délibération n° 2019-02-005 du 14 février 2019 portant adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration et règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (recommandations, évaluation et audit et finance) de France compétences,

Vu la délibération n° 2020-10-140 du Conseil d'administration du 15 octobre 2020 portant modification du règlement intérieur du Conseil d'administration de France compétences,

Vu les règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (recommandations, évaluation et audit et finance) de France compétences, notamment leur article 4,

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration de France compétences, notamment son article 6,

Vu la Proposition de la commission Evaluation du 13 janvier 2021,

Vu la Proposition de la commission Recommandations du 16 décembre 2020,

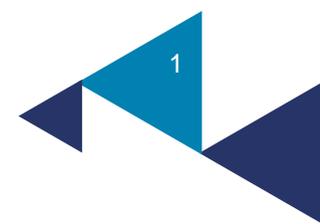
Vu la Proposition de la commission Audit et finances du 9 décembre 2020,

Après en avoir délibéré le 28 janvier 2021,

Décide

Article 1

Les programmes de travail et les calendriers proposés par les commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances de France compétences pour l'année 2021 sont approuvés.



Article 2

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Paris

Le 28 janvier 2021

Jérôme TIXIER
Président du Conseil d'administration



Annexe 1 : calendrier et programme de travail 2021 de la commission Evaluation
Annexe 2 : calendrier et programme de travail 2021 de la commission Recommandations
Annexe 3 : calendrier et programme de travail 2021 de la commission Audit et finances

Annexe 1 : Proposition de la commission Evaluation relative au calendrier et programme de travail 2021, soumis à la validation du Conseil d'administration

COMMISSION EVALUATION PROJET DE CALENDRIER ET PROGRAMME DE TRAVAIL 2021 SOUMIS A LA VALIDATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 13 janvier 2021

Calendrier et programme de travail 2021 de la commission Evaluation

Après examen, la commission Evaluation du 13 janvier 2021 a arrêté ses projets de calendrier et programme d'études et d'évaluation pour l'année 2021.

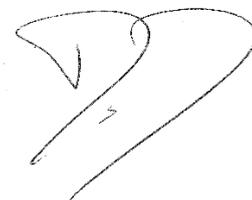
Le présent document est structuré en trois temps :

- I. Les principes d'action, les partenaires de la Commission, ainsi que le calendrier prévisionnel des séances et des ateliers
- II. Les projets du programme d'études et d'évaluation de l'année 2021, structurés autour de trois axes thématiques.
- III. Des pistes de thématiques pour 2022

Ces éléments sont complétés pour information par la liste des travaux ayant des incidences budgétaires.

Conformément au règlement intérieur de la commission, ces documents sont soumis pour validation au Conseil d'Administration de France compétences du 28 janvier 2021.

Fait à Paris
Le 15 janvier 2021



Philippe DEBRUYNE
President de la commission Evaluation

I - Commission Evaluation : principes d'action, partenaires et calendrier de travail

La commission propose d'adopter les principes d'action suivants :

- Consolider et accentuer la dynamique coopérative qu'elle a initiée avec les partenaires extérieurs de l'écosystème évaluatif
- Diffuser les résultats des travaux qu'elle initie, en particulier via la publication de 4 pages
- Traduire les résultats de ses travaux en pistes de recommandations soumises ensuite à la Commission Recommandations
- Poursuivre les opérations conduites avec les autres directions de France compétences
- Initier des collaborations de travail avec la Commission Certifications
- Conserver des marges de manœuvre pour accueillir des sollicitations non prévues au moment de la programmation annuelle
- Poursuivre la double modalité de travail (séances en plénière de la Commission Evaluation et ateliers de travail avec les membres volontaires sur des sujets circonscrits), en spécialisant les ateliers sur des étapes intermédiaires des processus de production

Les partenaires de la Commission Evaluation :

Externes	Internes
Décideurs et opérateurs	Directions métiers
DGEFP Association Transitions Pro OPCO Centre Inffo	Territoires et Partenariats (CEP...) Régulation (CFA, Qualité...) Médiation (PTP, CEP)
Acteurs de l'évaluation	Commissions statutaires
DARES Pôle Evaluation PIC CEREQ France Stratégie DEPP Chercheurs universitaires Réseau Carif-Oref	Recommandations (en cours sur Qualiopi ; à venir sur les modèles économiques des CFA...) Certifications (Partenariat reste à construire)

La commission propose d'organiser ses travaux selon le calendrier (prévisionnel) suivant :

5 séances de la commission :

- 13 janvier
- 6 avril (matin)
- 22 juin (matin)
- 23 septembre (matin ou après-midi)
- 9 décembre (matin ou après-midi)

6 ateliers :

- 11 février (après-midi)
- 23 mars (matin)
- 11 mai (matin)
- 6 juillet (matin)
- 14 octobre (matin ou après-midi)
- 25 novembre (matin ou après-midi)

II - Programme d'études et d'évaluation 2021

1. Axe : individu et parcours

- **CEP – Actifs occupés** (Avec DTP): Taux de recours et implantation géographique; Evaluation qualitative des parcours permis par le CEP
- **CEP – tous opérateurs** (Avec DTP et DGEFP): Appui à l'Association Transitions pro pour le suivi régional du CEP ; Recueil des définitions et des moyens mis en œuvre et quantification de la dépense
- **Enquête flash sur les reconversions** (Avec médiatrice et DTP)
- **Enquête statistique sur la valeur ajoutée du PTP** (Avec Transition Pro)
- **Enquête statistique post-contrat de professionnalisation** (Avec DARES/OPCO)

2. Axe : offre de formation

Recomposition de l'offre de formation

- **Les suites de l'enquête Flash sur l'impact de la norme unique qualité** (Avec DR et commission Recommandations)
- **Enquête Flash sur le positionnement préalable comme instrument d'individualisation de la formation** (Avec DTP et ATP)
- **Diversité des pédagogies de l'alternance** (Avec des équipes de recherche)
- **Enquête Flash : « Logiques d'achat et formats pédagogique innovants »**

Appui à des études/évaluations « extérieures »

- *Eval PIC* : « les pratiques de formation hybrides pendant le deuxième confinement à partir du point de vue des usagers »
- *Eval PIC* : Evaluation du dispositif Prépa apprentissage
- *DARES/CEREQ/Eval PIC* : Enquêtes sur la recomposition de l'offre de formation

- *Eval PIC / ARACT/ Université de Lille / Région HDF* : Expérimentation régionale d'appui à la transformation de l'offre de formation (AFEST/FOAD)

Observation des coûts

- **Comptes de l'apprentissage** : Comptes 2019 : résultats ; Analyse 2007-2019 de l'évolution des coûts unitaires de l'apprentissage
- **Remontées des comptes des CFA (Avec DR)** : Définition des clés de la comptabilité analytique ; Recensement des CFA ; Collecte : à partir d'avril 2021 ; analyses transversales à partir de 2021T4
- **Enquête Flash : modèles économiques des CFA (Avec DR et Commission Recommandations)**

3. Axe : Entreprises et intermédiaires

Observatoires de branche

- **Manifestation OPMQ : 19 janvier 2021 (Avec PIC/DGEFP/CEREQ)**
- **Poursuite des groupes de travail** : Codification ; Grande bibliothèque ; Recensement et accès aux données statistiques par branche
- **Définition des priorités en matière d'animation suite à un atelier**

Offre de services des OPCO/ utilité perçue par les entreprises

- **Travaux sur le référentiel entreprises des OPCO (avec DPF, SI / DGEFP, ACOSS...)**
- **Synthèse des travaux existants sur l'offre de services des OPCO**
- **Soutien à la conception et au financement de la nouvelle édition de CVTS (et la future enquête annuelle auprès des entreprises) (Avec CEREQ/DARES)**

Appui à des études/évaluations « extérieures »

- *FS* : GT sur les liens entre organisation du travail et développement des compétences
- *Eval PIC* : Evaluation des PRIC en Régions

4. Travaux transversaux

- **Rapport sur l'usage des fonds (RUF)**
- **Constitution du Datalake**

III - Pistes de thématiques pour 2022

- Valorisation des travaux lancés en 2021
- Poursuite des travaux sur les outils de reconversion : valeur ajoutée du CEP sur les trajectoires, effet du PTP sur les trajectoires, parcours de reconversion professionnelle notamment dans le cadre du dispositif « Transitions Collectives
- CPF monétisé et désintermédié : réédition en 2022 d'une enquête post-CPF ; contribution à la production de la recommandation relative à la révision triennale de la dotation CPF qui incombe à France Compétences en 2022
- Approfondissement de l'articulation entre les logiques d'achat et de financement et les formats pédagogiques innovants
- Travaux analytiques sur la base des comptabilités analytiques des CFA (mesure des effets d'échelle
- Valeur ajoutée des CFA et coûts, disparité géographique des coûts)
- Analyse des coûts de l'ensemble des dispositifs de formation
- Recomposition du paysage des certifications professionnelles

Opérations ayant une incidence budgétaire

Nouvelles enquêtes Flash 2021

- Enquête « Reconversions »
- Enquête « Positionnement préalable comme instrument d'individualisation de la formation »
- Enquête « Logiques d'achat et formats pédagogique innovants »

Cofinancement d'enquêtes statistiques

- Soutien à nouvelle édition de CVTS (et la future enquête annuelle auprès des entreprises) (*Avec CEREQ et DARES*)
- Soutien à l'enquête statistique post-contrat de professionnalisation (*Avec DARES*)

Autres travaux d'enquêtes, d'études et de recherche

- Taux de recours au CEP et implantation géographique
- Evaluation qualitative des parcours permis par le CEP
- Enquête statistique sur la valeur ajoutée du PTP
- Diversité des pédagogies de l'alternance

Autres travaux imputés sur le budget « Evaluation » de France compétences

- Animation des OPMQ
- Rapport sur l'usage des fonds

Travaux à incidence budgétaire sur d'autres lignes

- Outil de codification
- Grande bibliothèque
- Constitution du datalake

Annexe 2 : Proposition de la commission Recommandations relative au calendrier et programme de travail 2021, soumis à la validation du Conseil d'administration

Séance de la commission en février 2021 (9 Février) :

- Lancement de la procédure de détermination des niveaux de prise en charge (NPEC) de l'apprentissage sur les diplômés non déjà couverts (en vue d'une délibération du CA de juin)
- Présentation des conclusions de l'enquête relative à la démarche qualité (Préparation d'éventuelles recommandations au CA de juin)
- Présentation des résultats apprentissage 2020 (en vue de préparer la campagne des NPEC en 2022)

Séance de la commission en avril 2021 (6 AVRIL) :

- Actualisation des tarifs apprentissage du CNFPT, avenant à la convention (en vue du CA d'avril)
- Séance de la commission en juin 2021 (8 juin) :
- Préparation de la délibération relative aux recommandations NPEC 2021 (CA de juin)
- Travail sur les recommandations relatives aux règles, priorités et modalités de prise en charge du PTP, dont sur l'équilibre parcours pertinent financé/ coûts moyens.
- Préparation de la délibération relative aux recommandations liées à la démarche qualité (CA de juin)

Séance de la commission de juillet 2021 (6 JUILLET) :

- Présentation des conclusions de l'enquête flash CFA
- Présentation des premiers constats sur la remontée des comptes analytiques des CFA (en vue de préparer la campagne des NPEC en 2022)

Séance de la commission en septembre 2021 :

- Travail sur les recommandations relatives aux règles, priorités et modalités de prise en charge du PTP, dont sur l'équilibre parcours pertinent financé / coûts moyens
- Premières réflexions en vue d'éventuelles recommandations sur les enjeux de transition/reconversion professionnelle, sur la base notamment des résultats de l'enquête flash « reconversion » de France compétences et des éléments qui pourraient être produits dans le cadre du suivi du Plan de relance

Séance de la commission en novembre 2021 :

- Présentation des résultats des analyses menées à partir de la remontée de la comptabilité analytique des CFA (en vue de préparer la campagne des NPEC en 2022)
- Préparation de la délibération relative aux recommandations sur le PTP (en vue du CA de décembre)

Séance de la commission en décembre 2021 :

- Travail sur la feuille de route 2022

Annexe 3 : Proposition de la commission Audit et finances relative au calendrier et programme de travail 2021, soumis à la validation du Conseil d'administration

1. Rappel des missions de la Commission Audit et Finances

Les missions récurrentes de la Commission sont les suivantes :

- ✓ la répartition des flux financiers. La commission analyse les différentes projections de répartition des fonds perçus.
- ✓ le budget initial d'intervention et de fonctionnement / investissement de l'établissement et les budgets rectificatifs. La commission analyse, au regard des missions fixées par la loi et des objectifs fixés dans la Convention d'objectifs et de performance, la cohérence et l'objectivité du budget initial proposé. Elle assure également le suivi de l'exécution de celui-ci jusqu'à la présentation du budget réalisé de l'année. Dans le cadre de la clôture des comptes annuels, la commission examine le niveau de réalisation du budget initial.
- ✓ l'affectation des excédents constatés auprès des OPCO et des AT Pro : la commission analyse les différentes options d'affectation des excédents financiers qui sont versés à France compétences au plus tard le 30 avril N+1 au titre de l'exercice N ;
- ✓ le bilan annuel, le compte de résultat, et les décisions relatives à la fixation, à l'affectation des résultats de l'exercice et à la constitution de réserves et la certification légale des comptes. La commission arrête les comptes de l'établissement et prépare, en s'appuyant sur le rapport du CAC et sur le rapport de contrôle interne, les éléments permettant l'approbation des comptes annuels par le Conseil ;
- ✓ l'examen de la politique de contrôle et d'audit interne de France compétences. La commission s'attachera à suivre l'exécution chaque année du plan pluriannuel de contrôle interne.

S'y ajoutent des missions plus ponctuelles, en cas de besoin :

- ✓ information sur le plan pluriannuel des achats, les marchés et les autres contrats ;
- ✓ la conclusion d'emprunts, dont le terme ne peut être supérieur à douze mois, au-delà du seuil défini par le règlement du conseil d'administration ;
- ✓ tout dysfonctionnement (OPCO, AT Pro, etc.) sera présenté à la commission au regard du calendrier, sauf cas d'urgence pour lequel le président de la commission, le directeur général ou le président du conseil d'administration pourront compléter ce calendrier ;
- ✓ autres sujets à la demande du CA ou à l'initiative du Président de la commission.

2. Proposition de calendrier 2021 de la commission audit et finances

Une commission audit et finances après la fin du 1^{er} trimestre 2021, soit le 8 avril 2021 après-midi :

- ✓ Point d'étape sur l'exécution définitive 2020 et les premiers éléments 2021, au regard des sous-jacents du budget initial.
- ✓ Autres points, selon besoin de préparation en amont du CA du 24 juin.

Une commission audit et finances en amont du Conseil d'administration du 24 juin 2021, soit le 10 juin 21 après-midi :

- ✓ l'arrêté des comptes de l'établissement au titre de l'année 2020 : le bilan annuel, le compte de résultat, et les décisions relatives à la fixation, à l'affectation des résultats de l'exercice 2020 et à la constitution de réserves, et la certification légale des comptes ;
- ✓ le suivi de l'exécution du budget de l'année 2021 ;
- ✓ le suivi de trésorerie ;
- ✓ l'examen annuel de la politique de contrôle et d'audit interne ;

Une commission audit et finances (si besoin deux) en amont du Conseil d'administration de novembre 2021 qui statuera sur le budget d'intervention et de fonctionnement de France compétences au titre de 2022 ; la date sera fixée ultérieurement (probablement 4^{ème} semaine d'octobre ou 2^{ème} semaine de novembre) dès connaissance de la date du CA de novembre et des congés scolaires 2021-2022.

- ✓ le suivi de l'exécution du budget de l'année 2021 ;
- ✓ le suivi de trésorerie ;
- ✓ la répartition des flux financiers pour l'année 2022 ;
- ✓ l'examen du budget initial d'intervention et de fonctionnement de l'établissement pour 2022, en lien avec les travaux sur les répartitions des flux financiers 2022 (L. 6123-19 - délibération du CA avant le 30 novembre) ;
- ✓ l'information sur l'exécution et la mise à jour du plan d'action achats pluriannuel de France compétences.

Les besoins plus ponctuels mentionnés *supra* pourront le cas échéant, être traités lors de ces rendez-vous réguliers ou à l'occasion d'une réunion supplémentaire de la commission, selon le caractère d'urgence.